



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 05/11/2024

Convocation adressée le 25/10/2024 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 5 novembre 2024 à 18h00, à l'école du Plissay.

Nom-Prénom	Présent	Absent
DIRECTRICE		
FAUX Karine (PS-GS)	x	
ENSEIGNANTS		
DELAFOY Nathalie (PS/MS)	X	
CHALANCON Chloé (PS/MS)	X	
FOUQUET Charlotte (PS-GS)		excusée
MOLIMARD Raphaëlle (GS)	X	
JOURDAIN Soazig (CP)	X	
MOISAN Marie (CE1)	X	
RAINHO Patricia CE1/CE2)	X	
PASCUAL Laetitia (CE2/CM1)	X	
CABORDERIE Coline (CM1-CM2)	X	
DESCOMBES Eric (CM1-CM2)	X	
ROUSSELLE Camille CM1-CM2	X	
LOUCHART Marie-Anne (RASED - Psychologue scolaire)		excusée
SYLVAIN Sylvie (RASED - Maître E)		excusée
INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE		
CALLEJA Bruno	X	
REPRÉSENTANT MAIRIE		
BOURDILLAULT Stéphane (adjoint au maire)	X	
GUILLET Laetitia (manager)	X	
REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES – 10 sièges		
COSSU Bélangère (titulaire)	X	
PORQUET LAURE-MARIE (titulaire)	X	
BEKONO NADÈGE (titulaire)	X	
EL AMINE SALIMA (titulaire)	X	
BALLET PAULINE (titulaire)		excusée
RIASAT HINA (titulaire)	X	
FERREIRA LUISA (titulaire)		excusée
OLIVEIRA ÉMELYNE (titulaire)		excusée
CROISET NOLWENN (titulaire)		excusée
SALLÉ FRANÇOIS (titulaire)	X	
HEVREAU CINDY (suppléante)		
LACOSTE MARINE (suppléante)		
GAY MÉLANIE (suppléante)	X	
KHAYATI JULIE (suppléante)		

SAHIN ZIHNI (suppléant)		
MORIN LUDOVIC (suppléant)		
GUYONNET CLAIRE (suppléante)		
BÉREAUD AGNIESZKA (suppléante)		
EL OUAROUDI YOUSSEF (suppléant)		
CAPRON INES (suppléante)		
Déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN)		
SAINSON Paulette		excusée

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme CABORDERIE

Ce procès-verbal retranscrit la substance des propos et non ce qui est dit dans son intégralité.

Ordre du Jour

1. Présentation des membres du conseil
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2024
3. Résultats des élections des représentant.e.s des parents d'élèves
4. Règlement Intérieur du conseil d'école
5. Effectifs et répartition des classes
6. Règlement Intérieur de l'école
7. PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs
8. Exercice incendie
9. Auto-évaluation de l'école
10. Projets pédagogiques
11. Coopérative Scolaire
12. Mairie : Périscolaire et travaux
13. Questions diverses

1. Présentation des membres du conseil

Un tour de table est réalisé afin que les membres puissent se présenter.

2. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2024

Le procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2024 est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

3. Élections des représentant.e.s des parents d'élèves

Mme FAUX informe des résultats des élections des représentant.e.s des parents d'élèves :

Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Résultats bruts	
Nombre d'inscrits	336
Nombre de votants	188
Nombre de votes blancs ou nuls	35
Nombre de suffrages exprimés	153
Taux de participation	55.95%

Titulaires :

COSSU BÉRANGÈRE
PORQUET LAURE-MARIE
BEKONO NADEGE
EL AMINE SALIMA
BALLET PAULINE
RIASAT HINA
FERREIRA LUISA
OLIVEIRA ÉMELYNE
CROISSET NOLWENN
SALLÉ FRANÇOIS

Suppléants :

CHEVREAU CINDY
LACOSTE MARINE
GAY MÉLANIE
KHAYATI JULIE
SAHIN ZIHNI
MORIN LUDOVIC
GUYONNET CLAIRE
BÉREAUD AGNIESZKA
EL OUAROUDI YOUSSEF
CAPRON INES

Le taux de participation aux élections en 2019 était de **26%**, en 2020 de **39,89%**, en 2021, passage au vote par correspondance, **de 48,34%, en 2022 de 51,52%, en 2023 de 59,54% et cette année, de 55,95%.**

4. Règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école a été envoyé en amont aux membres du conseil d'école. Il n'est fait aucun changement quant à son contenu.

La directrice a relu certains points de ce règlement.

La directrice a rappelé que les questions destinées au conseil d'école doivent être transmises en amont. La mairie précise qu'un délai de 15 jours est nécessaire pour le traitement des questions.

Il a été rappelé les attributions du conseil d'école et les modalités de délibérations. La présence des parents délégués suppléants est appréciée lors du premier conseil d'école, afin de se faire connaître.

Le règlement intérieur du conseil d'école est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

5. Rentrée 2024 - Effectifs et répartition des classes

Volontaire en service civique, Frédéric Blin, étudiant en droit, est présent sur l'école tous les jours sauf le mardi après-midi.

L'école dispose de 3 AESH à temps complet (Jeanne Labbe, Véronique Renard et Emilie Thouvenot) et de 1 AESH (9h) (Sabine Marlière).

A ce jour, l'effectif total du groupe scolaire est de 243 élèves, en baisse de 2 élèves par rapport à l'an passé, à la même date.

Répartition par niveau 2024-2025		Répartition par classe 2024-2025	
CYCLE I	89	PS/MS - 9/16	25
PS	27	PS/MS - 10/13	23
MS	29	PS/GS - 8/12	20
GS	33	GS	21
CYCLE II	85	CP	23
CP	23	CE1	24
CE1	34	CE1/CE2 - 10/14	24
CE2	28	CE2/CM1 - 14/14	28
CYCLE III	69	CM1/CM2 - 8/20	28
CM1	38	CM1/CM2 - 16/11	27
CM2	31	TOTAL	243
TOTAL	243		

Les récréations pour les élèves d'élémentaire sont en deux services :

de 10h00 à 10h15 : Classes de CP / CE1 / CE1-CE2

de 10h15 à 10h30 : Classes de CE2-CM1 / CM1-CM2

Même chose pour les récréations de l'après-midi (15h00-15h15 / 15h15-15h30).

6. Règlement intérieur

Il est rappelé l'importance de se connecter à primOT pour prendre connaissance des informations de l'école, et de consulter les LSU (Livret Scolaire Unique) en élémentaire via [EduConnect](#). Ne pas hésiter à demander de l'aide aux enseignants de la classe si besoin. Une formation a été proposée par la mairie, malheureusement elle a été annulée faute de personnes inscrites.

La directrice précise que le règlement intérieur sera diffusé sur primOT à l'ensemble des familles (avec accusé de réception), en plus de l'affichage réglementaire au sein de l'école.

Un rappel est fait sur l'utilisation du téléphone portable lorsque les parents entrent dans l'école.

Dans le cadre du plan vigipirate, les parents des élémentaires, le matin, ne doivent pas entrer dans l'enceinte de l'école sans autorisation.

Le respect des horaires de l'école est mieux appliqué, nous espérons que cela continuera ainsi.

7. **PPMS (plan de prévention et de mise en sûreté) Attentat-Intrusion et Risques Majeurs**

Il concerne les mesures à prendre face aux risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (inondation, tempête...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgences particulières (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...).

La directrice rappelle que le plan Vigipirate est à son niveau le plus élevé : Urgence Attentat.

La directrice présente les deux PPMS :

- Risques Majeurs
- Attentat-Intrusion

L'exercice PPMS Attentat Intrusion a eu lieu le 7 octobre, en deux temps : le matin pour les maternelles et l'après-midi avec les élémentaires, car les stratégies ne sont pas les mêmes. De plus, un débriefing a été fait dans chacune des classes.

Il est précisé que ces exercices sont indispensables, ils n'ont pas pour vocation de faire peur mais ils préparent la communauté éducative en cas d'événements inattendus pouvant compromettre la sécurité des élèves et des personnels.

L'exercice PPMS Risques Majeurs se déroulera en Janvier 2025.

8. **Exercice incendie**

Un exercice incendie a été réalisé le 23 septembre 2024. Deux autres seront effectués au cours de l'année scolaire.

9. Evaluation de l'école

Cette année aura lieu une évaluation d'école, celle-ci a lieu tous les 5 ans.

Une évaluation d'école vise à améliorer le service public en renforçant les conditions de réussite et le bien-être des élèves, tout en consolidant la dimension collective. Elle permet également de mettre en avant les points forts de l'école, d'identifier les marges de progrès et d'accompagner l'école dans la construction de son projet.

L'évaluation d'école n'est ni un audit ou un contrôle et ne réalise pas de classement.

Planning prévisionnel :



L'auto-évaluation porte sur 4 domaines

- *Les apprentissages et les parcours des élèves et enseignants*
- *La vie et le bien-être des élèves, le climat scolaire*
- *Les acteurs, le fonctionnement et la stratégie de l'établissement*
- *L'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial*

L'équipe enseignante se réunira en groupes de travail pour réfléchir sur chacun de ces domaines.

Pour enrichir la réflexion, des questionnaires seront diffusés à l'ensemble de la communauté éducative.

- **Lancement des questionnaires** : du 12 au 18 novembre.

Groupes ciblés par les questionnaires :

- **Parents** (distribué via primOT)
- **Élèves** : 15 minutes de remplissage en classe
- **Enseignants**
- **AESH**
- **ATSEM**
- **RASED**

10. Projets pédagogiques

Evaluations nationales (CP au CM2)

Globalement, les résultats sont encourageants et dépassent, pour de nombreux items, la moyenne des écoles de la circonscription. Ces évaluations offrent une opportunité d'analyser les notions maîtrisées ainsi que celles nécessitant encore du travail. Elles constituent également une base précieuse pour renforcer les liaisons pédagogiques importantes, notamment GS/CP et CM2/6ème.

Suite à ces résultats, un stage de remise à niveau est proposé :

- **Pour la période de la Toussaint** : destiné à quelques élèves de cycle 2.
- **Plus tard dans l'année** : ciblé sur certains élèves de cycle 3.

Ces stages visent à consolider les apprentissages et à remédier aux difficultés identifiées.

Projets communs

Les foulées roses : toutes les classes ont participé.

Merci à tous les parents accompagnateurs et à la mairie pour l'organisation et aux étudiants de Formasat pour les échauffements.

Avec les écoles d'Olivet un nouveau projet est en cours de réflexion: une **semaine sans écran** au mois de mai.

Inscription au concours des **écoles Fleuries** comme l'an dernier, pour les classes de maternelle et la classe de cp et de ce1.

Maternelles :

→ Travail en commun entre les différents niveaux :

La **semaine du goût** avant les vacances: découverte des différents goûts: sucré, salé, amer et acide.

Cela s'inscrit dans le projet de l'année sur le thème des **sciences en maternelle**.

Période 1: les cinq sens et le corps humain

Période 2: le vent

Période 3: le feu

Période 4: l'air

Période 5: l'eau

La semaine ouverte : accueil des parents de Petite Section dans les classes de 9h30 à 10h30 pour participer à un temps d'ateliers et découvrir le fonctionnement d'une classe de maternelle.

Nous programmerons aussi pour les parents de moyenne section un peu plus tard.

A venir

Spectacle de Noël le 9 décembre

Classe Karine Faux/Charlotte Fouquet :

- promenade au bord du Loiret pour observer la nature et ses changements en fonction des saisons
- prix des Incorruptibles

Classe de Nathalie Delafoy :

- promenade à Morchène pour la balade "Trésors d'Automne"

Classe de Chloé Chalançon :

- promenade à Morchène pour la balade "Trésors d'Automne"
- bibliothèque d'Olivet le 22 novembre (découverte des lieux)
- projet classe de découverte (première semaine de juin - lundi au vendredi), sous réserve des retours des parents

Classe de Raphaëlle Molimard :

- fabrication d'un carnet d'herbes aromatiques du jardin de l'école
- ateliers avec la classe de ps/ gs autour des 5 sens puis pour la période à venir sur l'air
- ateliers autour des Jeux Paralympiques
- échanges sur le handicap et sur l'entraide liés aux problématiques de la classe
- le Vendée Globe

Elémentaire :

→ Parcours citoyen

- Les élections des délégués ont eu lieu, et ces derniers se réunissent une fois par mois, à partir des classes de CE2, avec la manager et la directrice. L'objectif de ces réunions est de discuter des problématiques rencontrées par les élèves et de déterminer leurs besoins pour améliorer l'école.
- À l'occasion de Noël, les élèves participent à la réalisation d'un calendrier solidaire au profit d'une association caritative. Chaque année, une nouvelle association est choisie, et cette année, nous avons le plaisir de soutenir la Banque Alimentaire d'Olivet.
- Journée autour du harcèlement le jeudi 7 novembre avec diverses activités menées dans les classes.

→ Parcours culturel:

- Ecole et cinéma pour le cycle 2 et 3
- prix des Incorruptibles
- des spectacles proposés par l'Alliage
- CM1 : Remise des dictionnaires le 15 novembre, remerciements adressés à la mairie pour leur soutien.

Classe Soazig Jourdain :

- semaine du goût avec l'atelier au restaurant de la Laurendière (fabrication de choux et dégustation de sorbets maison)
- le Vendée Globe
- spectacle au Théâtre Gérard Philipe

Classe de Marie Moisan :

- Visionnage du documentaire animalier "Nénette" à l'Alliage
- Prix des incorruptibles

Classe de Patricia:

- le Vendée Globe
- Education Morale et Civique : autour d'un conseil de classe chaque semaine

Classe de Laetitia Pascual :

- piscine
- Classe de découverte

Classe de Coline Caborderie :

- cycle natation
- facilitation graphique
- Classe de découverte
- Prix des Incorruptibles

Classe d'Eric Descombes / Camille Roussel :

- cycle natation
- facilitation graphique

Les enseignants tiennent à féliciter l'équipe de la piscine pour le soutien apporté au projet pédagogique mené, qui a permis aux élèves de réaliser une progression significative et d'obtenir un grand succès lors du test final (savoir nager en CM1-CM2)

11. Coopérative scolaire

Madame MOISAN indique que le solde de la coopérative s'élève à 1 686€ pour les 6 classes d'élémentaire.

L'association des parents d'élèves a réalisé un don de 650€. L'équipe enseignante les remercie.

En élémentaire, les dons des parents permettront le financement de:

- L'adhésion à l'OCCE et de l'assurance MAIF (318€)
- Du matériel de cour
- De l'achat de livres pour les Incorruptibles (Volte Pages) et pour la bibliothèque
- Des sorties et spectacles
- Des abonnements pour toutes les classes (école des loisirs, Wapiti, Mon Quotidien, un jour une actu ...)
- De la coopérative scolaire de chaque classe pour l'achat de petit matériel.

Madame DELAFOY indique que le solde de la coopérative s'élève à 1 300€ pour les 4 classes de maternelle

L'association des parents d'élèves a réalisé un don de 450€. L'équipe enseignante les remercie.

En maternelle, ces dons permettront le financement :

- de l'adhésion OCCE et de l'assurance à la MAIF.
- Du spectacle de Noël et des sorties
- De la coopérative de chaque classe (ex: achat de matériel pour la réalisation de gâteaux pour les anniversaires)
- achat d'albums sur le thème étudié en classe

Coût des sorties : la mairie participe à hauteur de 45% aux sorties culturelles. L'équipe enseignante remercie la mairie pour cette aide financière.

12. Mairie

- Péri-scolaire : Les effectifs en septembre/ octobre sont les mêmes que d'habitude.
- Thème autour des mondes pour l'année + soirées péri-scolaires à venir

L'équipe enseignante est associée à tous ces projets.

13. Questions diverses

Questions des représentants des parents d'élèves

- 1) Les RPE (représentants de parents d'élèves) sont vigilants depuis plusieurs années sur les effectifs dans les classes au Plissay, à plusieurs titres (volume d'élèves, orientation des élèves vers les écoles d'Olivet suivant la carte scolaire, pourcentage d'élèves en situation de handicap, présence de classe en double niveau, etc.).

Afin de nourrir notre réflexion, nous remercions la mairie de porter à notre connaissance les chiffres suivants :

- Nombre d'élèves par niveau pour chaque école publique d'Olivet, et répartition par classe.
- Nombre d'élèves à besoins particuliers (notifiés ou en cours de notification) pour chaque école publique d'Olivet.

M. Bourdillault indique ne pas être en possession de ces éléments de réponse.

- 2) Comment est déterminée l'affectation des enfants au Plissay, notamment lorsqu'ils résident dans une zone 'fluctuante' de la carte scolaire ? Sur quels critères est-il décidé de les affecter au Plissay ou ailleurs ? Quelles sont les zones concernées par cette carte 'fluctuante' ? Peut-il arriver que des enfants d'un autre secteur de la carte scolaire soient affectés au Plissay ? Quelle est la politique de la mairie sur les demandes de dérogation ?

La carte scolaire présente sur le site de la ville d'Olivet a été projetée aux membres du conseil. M. Bourdillault précise qu'aucune demande de dérogation n'est désormais acceptée.

- 3) Comment est calculé le budget du transport en car accordé à chaque école. Est-il établi en fonction du nombre de classes ? D'élèves ? De nombreuses inscriptions ont été constatées pendant l'été au Plissay, sont-elles prises en compte pour le calcul du budget bus ?

Le budget pour le transport scolaire est calculé en fonction des effectifs enregistrés fin août.

M. Bourdillault indique que la date prise en compte pour cette rentrée était fixée au 29 août. Les inscriptions d'élèves après cette date n'ont pas été prises en compte dans le calcul du budget.

- 4) Qu'en est-il du marquage des passages piétons devant l'école ?

Les passages piétons de la rue des Sternes, d'un trottoir à l'autre, ne sont pas conformes aux normes requises pour l'accessibilité des personnes handicapées en raison de leurs dimensions insuffisantes. La métropole considère qu'il n'y a pas d'obligation de réaménager ces passages piétons, car un passage piéton alternatif, menant aux serres, existe déjà, avec un espace partagé.

- 5) Une visite de la cuisine centrale pourrait-elle être organisée pour les RPE ?

Laetitia Guillet va contacter le directeur de la cuisine centrale pour envisager une visite.

- 6) Point sur les voiles d'ombrage : les parents d'élèves s'inquiètent de la présence de plots en béton autour de la structure de jeu côté maternelle. Est-il prévu de les sécuriser ? Quid du voile ? (pour rappel, les RPE avaient exprimé le souhait que le voile ne soit pas installé au-dessus de la structure de jeu côté maternelle).

M. Bourdillault indique que des discussions sont en cours avec le prestataire pour sécuriser la zone. La commission de contrôle se rendra sur place courant novembre pour évaluer les travaux effectués et proposer des solutions adaptées.

- 7) Est-il possible de mettre en place dans les écoles une sonnerie différente pour les alertes intrusion et les alertes incendie (la conduite à tenir dans ces situations étant passablement différente) ?

La commission recommande de ne pas installer de signaux sonores. Les talkies-walkies avaient été choisis, il y a quelques années, comme mode de communication et de signalement par la préfecture et les élus. Cependant, ce système n'est pas utilisé aujourd'hui, car le matériel n'est pas complet et pas utilisable sur le temps de classe en condition d'enseignement.

8) Pouvez-vous nous expliquer pourquoi les parents peuvent entrer dans l'école le matin et le soir pour déposer/récupérer leurs enfants en garderie (pas d'agent au portail), mais que sur les temps scolaires l'école doit mettre un.e enseignant.e au portail ? La sécurité est-elle garantie pendant les temps périsco ?

Idem si les parents souhaitent organiser un goûter/ temps festif / vente de gâteaux : si nous devons imposer une identification aux parents qui souhaitent participer, comment gérer les parents qui viendront chercher leurs enfants en garderie ?

Concernant le périscolaire, un adulte est positionné aux petits portillons plutôt qu'au grand portail, car le flux des parents diffère de celui observé pendant le temps scolaire. La filtration est ainsi simplifiée.

Pour les événements organisés par les parents d'élèves, un mot sera envoyé aux familles afin de recueillir la liste des parents participants. Une vérification sera effectuée à l'entrée par un membre de l'équipe enseignante ou un agent du périscolaire.

9) Qu'en est-il du besoin en formation des enseignants pour la prise en charge des enfants en situation de handicap, de plus en plus nombreux, en tous cas au Plissay ?

Quid de l'organisation de ces formations (prévision de remplacement pour permettre aux enseignants de les réaliser sur leur temps de travail) ?

Les enseignants suivent des formations prévues par leur hiérarchie, portant sur des thématiques définies par l'équipe de circonscription. Il est arrivé que les enseignants prennent également sur leur temps personnel pour se former.

Questions des enseignants

1) Où en sont les aménagements prévus pour limiter la chaleur dans les salles de classe, et, à défaut, est-il envisageable d'équiper les classes de ventilateurs ou d'installer une pergola pour protéger les classes concernées des rayons du soleil ?

Une solution est en cours d'étude et sera présentée au budget 2025.

Mme FAUX remercie toutes les personnes de leur présence.

Fin de la séance : 20h40

Le mardi 5 novembre 2024 à l'école du Plissay –
OLIVET

La directrice de l'école, présidente de séance :
Karine FAUX

Secrétaire de séance :
Coline CABORDERIE

ECOLE DU PLISSAY
250 Rue des Sternes
45160 OLIVET
Tel : 02 38 51 21 80
ec-du-plissay-olivet@ac-orleans-tours.fr